

Jean-Jacques Mercier-Marcel et son architecte Francis Isoz : Genèse d'une relation à travers le cas du château d'Ouchy

Joëlle Neuenschwander Feihl



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edl/232>

DOI : 10.4000/edl.232

ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2010

Pagination : 73-102

ISBN : 978-2-940331-24-6

ISSN : 0014-2026

Référence électronique

Joëlle Neuenschwander Feihl, « Jean-Jacques Mercier-Marcel et son architecte Francis Isoz : Genèse d'une relation à travers le cas du château d'Ouchy », *Études de lettres* [En ligne], 4 | 2010, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 19 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edl/232> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/edl.232>

JEAN-JACQUES MERCIER-MARCEL ET SON ARCHITECTE FRANCIS ISOZ: GENÈSE D'UNE RELATION À TRAVERS LE CAS DU CHÂTEAU D'OUCHY

Le propos initial voulait rendre compte de la relation entre le « capitaliste » lausannois Jean-Jacques Mercier-Marcel et l'architecte Francis Isoz, qui devient à partir de 1886 et de son projet de reconstruction du château d'Ouchy en hôtel, l'architecte attitré de la famille Mercier et de la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret. La consultation des archives de la Fondation de famille J. J. Mercier-de Molin, auxquelles j'accédais pour la première fois, s'est avérée décevante sur ce point. Par contre, j'y ai découvert de la correspondance et des dessins de l'architecte Maurice Wirz, auteur d'un premier projet pour le château d'Ouchy, ainsi que de nombreux plans dus à Francis Isoz concernant cet édifice et d'autres réalisations, d'une grande qualité graphique. Ces documents apportent des informations inédites sur le développement du projet pour le château et fournissent de précieux indices sur la relation entre le maître de l'ouvrage et son architecte; ils forment la matière de ce texte.

La journée d'étude sur le thème du « client de l'architecte » m'a fourni l'occasion de chercher à approfondir la relation qui liait Jean-Jacques Mercier-Marcel, maître tanneur, financier, propriétaire foncier, actionnaire principal de la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret, et son architecte attitré, Francis Isoz (fig. 1 et 2). J'espérais découvrir de nouveaux éléments dans les archives de la Fondation de famille J. J. Mercier-de Molin dont Pascal Ruedin avait dressé l'inventaire au moment où il rédigeait son ouvrage consacré au château Mercier à Sierre¹. Les pages qu'il a consacrées à la période lausannoise de la famille m'avaient laissé entrevoir des pistes

1. P. Ruedin, *Le château de la famille Mercier-de Molin à Sierre*.



Fig. 1 — Jean-Jacques Mercier-Marcel.



Fig. 2 — Francis Isoz.

intéressantes, concernant notamment l'hôtel du Château d'Ouchy, premier bâtiment construit par Isoz pour Mercier-Marcel. Je remercie Monsieur Etienne Mercier de m'avoir très aimablement ouvert les portes des archives familiales. En définitive, je n'y ai pas trouvé de documents éclairant le quasi-monopole d'Isoz dans les réalisations entreprises par Mercier-Marcel (et/ou la Cie L-O) dès la fin des années 1880, alors que les deux hommes n'appartiennent ni à la même église, ni au même parti politique² et qu'ils n'ont pas de relation de parenté. Par contre, une série de lettres de l'architecte Maurice Wirz, à qui Mercier-Marcel avait commandé un projet pour le château d'Ouchy, ainsi que de magnifiques documents graphiques, œuvres de Wirz ou d'Isoz qui signe aussi d'autres projets, m'ont fourni la matière de cet article. A défaut d'éclairer précisément la relation entre le maître de l'ouvrage et l'architecte, ils m'ont apporté de précieux indices³.

1. L'architecte

Francis Isoz est né à Vevey le 7 juin 1856. Il fréquente l'école primaire de Montreux, puis le collège secondaire à Vevey et à Zurich. Il réside à Lausanne dès 1878, place de la Palud, avec son épouse Marie Blant⁴. Son bureau d'architecte se trouve à deux pas de son domicile, place du Pont 46⁵. Il ne s'est pas formé dans une école mais, comme il le note dans le questionnaire que lui adresse l'Agence télégraphique suisse, par la pratique: « Stages dans bureaux d'architectes à Lausanne, mais situation acquise plutôt par labeur personnel »⁶. Très actif au sein de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) qu'il préside à deux reprises, il est aussi membre fondateur du *Bulletin technique de la Suisse*

2. Mercier appartient à l'Eglise libre et au parti libéral; Isoz à l'Eglise nationale et au parti radical.

3. Je remercie mes collègues des Archives de la construction moderne, Antoine Baudin pour la relecture de mon texte et ses conseils avisés, Jean-Daniel Chavan pour la magnifique reproduction des dessins.

4. Couturière d'origine française, née en 1852 (Recensements de la population lausannoise, AVL).

5. *Indicateur des Adresses de la Ville de Lausanne*.

6. Dossier ATS qui contient en outre plusieurs nécrologies (ACV). Voir aussi *BTSR* 36 (1910), p. 253 et *SBZ* 56 (1910), p. 285.

romande (BTSR). Il participe à de nombreux jurys de concours⁷. Il enseigne le dessin technique à l'École industrielle et au gymnase scientifique de Lausanne de 1884 à 1900. Il entreprend aussi une importante carrière militaire au sein des troupes d'administration où il atteint le grade de colonel en 1903. Il décède prématurément le 7 novembre 1910 à l'âge de 56 ans.

Les nécrologies soulignent que l'homme s'est fait tout seul :

La haute situation qu'il occupait, il l'avait conquise par la seule force de son talent, par son énergie, par sa persévérance, qui ne relâchait jamais, par sa probité scrupuleuse, par son extraordinaire ardeur au travail⁸.

Il n'a jamais ménagé son temps ainsi que le souligne le président du Comité de rédaction du *BTSR* dans son éloge funèbre :

La mort l'a terrassé jeune encore – il était né en 1856 – en pleine activité, à l'heure où, justement fier de la belle carrière qu'il avait remplie, il eut pu se reposer et se livrer à son goût des voyages et des études d'art. Le repos, voilà bien ce qu'il n'a jamais connu. Il a travaillé pendant toute sa vie avec acharnement sans se soucier de sa santé déjà très ébranlée dans les derniers temps de son existence. On ne faisait jamais appel en vain à son dévouement ou à sa complaisance et, lorsqu'il avait accepté une mission, il mettait tout son amour-propre à la mener à bien⁹.

Architecte éclectique par excellence et très productif, il ne se cantonne pas dans un genre ou un style. Outre de nombreux immeubles locatifs et villas, il est l'auteur à Lausanne de l'École Normale (1901) et du siège de la Banque Cantonale Vaudoise (1903), de celui du Crédit Foncier Vaudois en construction au moment de son décès, de l'usine de Pierre-de-Plan (1900), du bâtiment des postes de la gare CFF (1908). Il édifie l'aile des musées au Palais de Rumine sur les plans de Gaspard André (1898-1900), le grand magasin Bonnard (1904) ainsi que de nombreuses

7. Le dépouillement des concours organisés par la SIA, qui a été effectué aux Acm, indique qu'Isoz a fonctionné 17 fois comme juré et une fois comme juré suppléant (www.athanase.epfl.ch).

8. *Feuille d'Avis de Lausanne*, 8 novembre 1910.

9. *BTSR* 36 (1910), p. 253.

écoles et églises dans le canton : temples de Bullet (1887), de Cottens (1893), d'Echichens (1894), du Pont (1900), du Sentier (1902) ; collèges de l'Auberson (1886), de Savuit (1891), de Jongny (1893), du Sentier (1893), d'Yverdon (1897), d'Orbe (1904).

Pour Jean-Jacques Mercier-Marcel, il réalise l'hôtel du Château d'Ouchy (1886-1893), un immeuble de rapport à la rue du Simplon (1893), la maison Mercier au Grand-Chêne (1895-1900), ainsi que divers petits bâtiments aux abords de la tannerie. Pour la Cie L-O, il construit la gare marchandises de Bel-Air (1902), un ensemble de bâtiments à Ouchy comprenant la gare du funiculaire, l'hôtel du Parc et des logements (1904), divers entrepôts à la Vallée du Flon et la station de Sainte-Luce, aujourd'hui démolie (1897-1900). Le château d'Ouchy dont il entreprend le projet en 1886 constitue une de ses premières œuvres recensées.

Chez Isoz, le choix d'un style dépend du programme et s'inscrit dans la ligne de l'éclectisme en vogue au XIX^e siècle, que François Loyer définit comme une réaction à « l'abus du fronton classique dans les monuments publics et l'absence totale de différence qui pouvait exister entre les édifices dont les fonctions étaient pourtant totalement distinctes. La recherche du "caractère" va passer par cette volonté d'appropriation du style au programme – volonté exprimée avec de plus en plus d'intensité durant le cours du siècle »¹⁰. Ainsi les églises d'Isoz sont néogothiques ou romano-byzantines, ses écoles urbaines néorenaissance, celles des villages régionalistes, et lorsqu'il édifie le pavillon des officiers de la caserne d'Yverdon (1892), il emprunte au registre castral. A l'hôtel du Parc à Ouchy, il mélange des références liées à la villégiature, comme les loggias, aux motifs régionalistes. Pour des typologies nouvelles comme celles du grand magasin, de l'usine électrique et de la gare marchandises, il utilise un langage moderne, rationaliste, dans lequel la structure constructive, en l'occurrence l'ossature de béton armé, s'affiche.

2. Le client: Jean-Jacques Mercier-Marcel

Jean-Jacques Mercier-Marcel est né en 1826 dans une famille de huguenots qui s'était réfugiée à Lausanne en 1743 et qui y avait repris une

10. F. Loyer, « Ornement et caractère », p. 65.

tannerie en 1749. « Transmise de père en fils jusqu'à l'extrême fin du XIX^e siècle, l'entreprise fonde la prospérité matérielle de la dynastie ; elle en assied aussi l'influence politique et le prestige social. »¹¹ A la fin de son école secondaire en 1843, Mercier-Marcel entre dans l'entreprise familiale où il est bientôt rejoint par ses quatre frères. La tannerie participe à la première exposition universelle qui se tient à Londres en 1851 ; elle y décroche une médaille de bronze. Ces deux événements « achèvent d'en établir la renommée en Suisse »¹².

Jean-Jacques Mercier épouse Laure Marcel en 1858. Six ans plus tard, il reprend la direction de la tannerie. « Il conserve la fabrication et cède le commerce de cuirs et des peaux brutes à ses frères. [...] Il abandonne la fabrication traditionnelle de cuirs à semelles, ainsi que des cuirs à courroies, pour se spécialiser dans celle du "veau ciré", qui fera la fortune de la maison. »¹³ Pendant une quinzaine d'années, grâce aux Américains qui apprécient particulièrement la production de la tannerie lausannoise, l'entreprise connaît une expansion remarquable. Elle compte une centaine d'ouvriers et d'employés et atteint un chiffre d'affaires annuel de plus de trois millions de francs. Elle obtient le Grand Prix de l'Exposition universelle de 1889 à Paris. A ce moment-là, Jean-Jacques Mercier-de Molin (1859-1932), entré dans l'affaire en 1883, a succédé à son père à la direction de la tannerie. Des mesures protectionnistes instaurées par les Etats-Unis dès 1888, alliées au développement de l'industrie américaine, entraînent un ralentissement important des affaires, si bien qu'en 1898, d'un commun accord avec son fils, Mercier-Marcel décide de fermer l'établissement. « La disparition de ce fleuron de l'industrie lausannoise du XIX^e siècle consacre le tournant de la ville en général et de la famille Mercier en particulier vers les activités du tertiaire. Mais Jean-Jacques Mercier-Marcel n'a pas attendu la fermeture de la tannerie pour diriger ses capitaux et son énergie vers d'autres entreprises. »¹⁴

Mercier-Marcel investit dans l'immobilier, alors en pleine expansion. « En 1898, ce dernier retire des loyers de douze villas dont il est propriétaire entre Lausanne et Clarens. De plus, il met en location quelque soixante-dix appartements, bureaux, magasins, hangars et ateliers à

11. P. Ruedin, *Le Château de la famille Mercier-de Molin à Sierre*, p. 12.

12. *Ibid.*, p. 17.

13. A. de Mestral, « Jean-Jacques Mercier-Marcel », p. 13.

14. P. Ruedin, *Le Château de la famille Mercier-de Molin à Sierre*, p. 20.

Lausanne et à Ouchy.»¹⁵ Il est un des principaux artisans de la Cie L-O qui déploiera, elle aussi, une importante activité immobilière. Il acquiert des participations dans de nombreuses entreprises commerciales, industrielles ou ferroviaires de la région.

La famille Mercier est liée au parti libéral. C'est le père de Mercier-Marcel qui « ancre les générations à venir dans l'idéologie libérale et dans l'éthique du capitalisme. Il siège dans la députation libérale au Conseil communal de Lausanne de 1827 à 1833, puis au Grand Conseil vaudois »¹⁶. Ses fils seront conseillers communaux à Lausanne, Mercier-Marcel de 1866 à 1879. Ce dernier fait en outre partie de l'Assemblée constituante vaudoise en 1884-1885, dont les travaux débouchent sur une nouvelle constitution qui introduit le principe de l'impôt progressif. Cette réforme est soutenue par les radicaux alors majoritaires et est vivement combattue par les libéraux, dont Mercier-Marcel. Ce dernier reproche « aux partisans de cette loi fiscale, [...] leur intention déclarée de pressurer le capital, au lieu d'encourager la formation de capitaux dans un canton qui, par rapport à d'autres anciens pays sujets et campagnards en Suisse alémanique, accusait un retard économique considérable »¹⁷. Déçu de constater l'échec de ses conceptions libérales, il décide de quitter le pays à la fin de l'année 1886. Après deux ans passés à Rome, il s'installe à Nice. « L'exil n'empêche pas Mercier-Marcel de revenir souvent à Lausanne. Il y garde une villa et, surtout, la majorité de ses affaires. Ses investissements lausannois ne cessent donc pas. De Nice où il réside et acquitte désormais ses impôts, Mercier-Marcel continue en effet à superviser les affaires pour lesquelles il a simplement donné procuration à son fils Jean-Jacques Mercier-de Molin, mais dont il reste le moteur principal et l'actionnaire majoritaire jusqu'à sa mort en 1903. »¹⁸

On ne peut évoquer Jean-Jacques Mercier-Marcel sans retracer brièvement l'histoire de la Cie L-O¹⁹. Cette société dont il est l'instigateur et le principal actionnaire va non seulement construire un chemin de

15. *Ibid.*, p. 20.

16. *Ibid.*, p. 13.

17. A. de Mestral, « Jean-Jacques Mercier-Marcel », p. 26.

18. P. Ruedin, *Le Château de la famille Mercier-de Molin à Sierre*, p. 22.

19. Voir à ce propos C. Humair, « Ville, tourisme et transport » ; *Id.*, « Tourisme et technologies de transport dans l'arc lémanique » ; J. Neuenchwander Feihl, « Lausanne, la Vallée du Flon ou l'industrie au creux de la ville » ; G. Barbey, G. Germann, J. Gubler et J. Neuenchwander Feihl, « Lausanne ».

fer reliant la ville et le lac en passant par la gare, mais aussi combler la vallée du Flon en aval du Grand Pont et doter la ville d'infrastructures favorisant le développement industriel, notamment la force hydraulique des eaux de Bret et des entrepôts à la tête supérieure de la ligne. Au bénéfice d'une concession pour un chemin de fer dès 1871, la Compagnie est constituée en mars 1874. Les eaux de Bret entrent en service en été 1876, la ligne Lausanne-Ouchy est inaugurée le 16 mars 1877. Ce sont les architectes Edouard van Muyden (1848-1883) et Maurice Wirz (1847-1908) qui édifient toutes les premières constructions liées à l'exploitation du funiculaire.

Le chemin de fer va donner une impulsion au développement du village d'Ouchy qui s'était découvert une destinée touristique, en particulier depuis que la Société immobilière d'Ouchy, se substituant aux pouvoirs publics, avait procédé à la construction des quais et édifié un hôtel de premier rang, l'hôtel Beau-Rivage, inauguré en 1861. Pour l'auteur du plan d'aménagement du rivage, l'architecte Louis Joël, qui implante les activités laborieuses à l'ouest du château d'Ouchy et les activités de villégiature à l'est, le château matérialise la frontière entre les deux mondes : « Le château [...] sera la séparation du port marchand et du port fashionable, ce sera un masque destiné à cacher aux yeux du touriste, les encombrements de pierres et de marchandises ; si le château n'existait pas, il faudrait le créer. »²⁰ En 1882, un jardin anglais est établi au sud du château sur un terrain gagné en partie sur le lac ; un nouveau débarcadère y est construit en 1884, date à laquelle Jean-Jacques Mercier-Marcel fait l'acquisition du château, théâtre du premier chantier réunissant nos deux protagonistes.

3. Le château d'Ouchy

Le château est une ancienne résidence fortifiée des évêques de Lausanne. Une première tour aurait été édiflée au milieu du XII^e siècle, puis reconstruite peu après 1207. Dès 1283, le terme de *castrum* est utilisé, « prouvant que les bâtiments qui accompagnaient la tour avaient pris

20. L. Joël, « Rapport sur les travaux projetés à Ouchy », p. 373. Au sujet d'Ouchy, voir J. Neuenschwander Feihl, « Le château d'Ouchy » ; *Id.*, « Ouchy » ; *Id.*, « Naissance et développement de la villégiature à Ouchy ».

de l'extension jusqu'à constituer un véritable château fort »²¹. Après la Réforme, l'édifice tombe peu à peu en ruine à l'exception du donjon utilisé comme grenier. Au cours du XVIII^e siècle, des bâtiments sont progressivement élevés sur les vestiges des salles médiévales. En 1803, le château devient propriété de l'Etat de Vaud qui, dès 1868, va chercher à le vendre à plusieurs reprises, mais sans succès. Ces démarches suscitent l'inquiétude des habitants d'Ouchy qui adressent aux autorités, en janvier 1873, une pétition dans laquelle ils exposent leur crainte de voir l'immeuble démoli :

Quoi cette vieille Tour, qui nous a tous vu naître et que nous sommes habitués à voir, disparaîtrait sans que nous protestions contre sa chute ou son aliénation. Non elle doit nous survivre comme elle nous a devancés : sa place au soleil est aussi marquée à Ouchy que celle de la cathédrale à la Cité [...]. Prenez, nous vous en conjurons, en considération le mauvais effet que produirait la démolition de la Tour d'Ouchy, auprès de tous les riverains, bateliers, pêcheurs, etc., du Lac Léman pour lesquels elle a toujours été et pourrait être longtemps encore un phare protecteur du port d'Ouchy²².

Leur appel est entendu. En effet, lorsqu'à l'automne 1880 l'Etat tente une nouvelle fois, en vain, de se défaire du château, la vente est assortie de la condition suivante : « La tour est réservée comme forme extérieure, soit silhouette actuelle. »²³

En août 1883, le notaire Gabriel Gaulis prend contact avec les autorités au nom d'un client dont il tait le nom²⁴ ; ce dernier « désire acquérir toute la propriété & comme il aurait l'intention d'y apporter de grandes améliorations et d'en faire quelque chose de bien et de nature à contribuer à l'embellissement d'Ouchy, il a besoin de pouvoir disposer librement du bâtiment occupé par le poste de gendarmerie »²⁵, dont l'Etat souhaite conserver l'usage. L'acquéreur, qui n'est autre que Mercier-Marcel, s'engage par contre à « conserver à la tour son aspect extérieur,

21. M. Grandjean, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, p. 337.

22. Pétition pour le maintien de la tour, janvier 1873 (ACV). Les documents relatifs à la vente du château se trouvent aux ACV sous la cote K XII Z 7/6.

23. Vente du Château d'Ouchy. Conditions de mise [octobre 1880] (ACV).

24. Lettre du notaire G. Gaulis au Conseiller d'Etat, 27 août 1883 (ACV).

25. Lettre du notaire G. Gaulis au Conseiller d'Etat, 10 octobre 1883 (ACV).

soit sa silhouette, comme souvenir de plusieurs siècles»²⁶. A ce moment-là, le château abrite des logements à l'est et au sud ainsi que des locaux d'entreposage à l'ouest et au nord, d'un aspect désagréable et dont la «présence sur cet emplacement, qui possède une vue magnifique, est des plus choquante»²⁷.

3.1. Le projet de l'architecte Wirz

L'acte de vente est signé le 3 avril 1884. Mercier-Marcel prend très rapidement contact avec l'architecte Maurice Wirz, qui avait édifié avec van Muyden les premiers bâtiments de la Cie L-O. Wirz réside alors à Paris où il s'était rendu en 1881 pour travailler «chez M. Pascal, un des premiers architectes de Paris [où] il eut l'occasion de se familiariser avec toutes les questions de style et de décoration et [où] il acquit cette connaissance si complète de la grande architecture française»²⁸. Il est diplômé de l'Ecole Spéciale de Lausanne et a poursuivi sa formation à Paris chez Joseph Lesoufaché, avant de revenir en Suisse en 1870 où il a collaboré quelque temps avec Louis Bezencenet, avant de s'associer à van Muyden. Il sera l'un des architectes de l'Exposition nationale de Genève en 1896, puis il ouvrira un bureau à Vevey en 1898. Intéressé à l'archéologie, il œuvre plus particulièrement dans le domaine de la restauration de monuments : église St-Martin de Vevey (1884-1888), château de Bessinges (1897), château de Hauteville (1903-1904). Il est aussi le délégué de la SVIA à la Commission d'art public de Lausanne. «Aucun domaine de l'art – littérature, peinture, dessin, musique – ne lui était étranger. [...] Il était toujours sur la brèche pour la défense du beau et du bien, pour empêcher un acte de vandalisme ou d'enlaidissement.»²⁹

Les archives Mercier conservent une série de lettres de Wirz à Mercier-Marcel. La première missive de l'architecte est datée du 9 mai 1884. Elle nous renseigne sur la nature du mandat que Mercier-Marcel désire lui confier – «l'étude d'une disposition d'ensemble comme façades, étude

26. Projet d'exposé des motifs du décret de vente du Château d'Ouchy, 12 février 1884 (ACV).

27. *Ibid.*

28. «Nécrologie Maurice Wirz», in *BTSR* 34 (1908), p. 219.

29. *Ibid.*

qui serait établie sur des plans que vous mettez à ma disposition »³⁰ – et sur le parti architectural souhaité :

Vous demandez en outre que l'architecture de ces façades soit conçue de telle sorte que l'on arrive à conserver à l'ensemble des constructions un aspect qui soit en harmonie avec les constructions anciennes que vous jugeriez utiles de maintenir. Cette dernière clause rentre tout à fait dans l'idée que j'eusse pu avoir à priori, car j'estime en effet que c'est la seule façon d'envisager la question, une fois que l'on veut tenir compte du point de vue décoratif, c'est-à-dire, de l'embellissement d'Ouchy³¹.

Le programme initial porte sur des appartements et divers locaux administratifs (douane, poste de police, bureaux de la Compagnie générale de Navigation), logés dans des bâtiments distincts. Quant à la tour, Mercier souhaite la transformer en habitation, comme en témoigne cette question de l'architecte :

A part la suppression de l'horloge que vous me demandez de ne pas faire figurer sur mon dessin, faut-il que je m'occupe de la Tour? Votre idée de la rendre habitable amènerait tout naturellement certaines modifications dans les façades. Tenez-vous par ex. à ce que la toiture reste parfaitement intacte ou admettez-vous une grande lucarne au midi?³²

Wirz livre un premier projet comprenant deux maisons à loyer et un bâtiment d'administration en juillet 1884 (fig. 3), accompagné d'un mémoire explicatif dans lequel il précise avoir renoncé au style gothique dont ils avaient parlé au départ :

Si nous examinons avec attention les débris d'architecture ou, pour mieux dire, les restes de murailles qui subsistent encore, nous en dégageons difficilement l'expression nette d'un style. Ces constructions ne nous offrent à vrai dire ni moulure spéciale, ni vestige sculpté d'aucune sorte³³.

30. Lettre de Wirz à Mercier-Marcel, 9 mai 1884 (AM).

31. *Ibid.*

32. Lettre de Wirz à Mercier-Marcel, 25 juin 1884 (AM).

33. Maurice Wirz, architecte, Château d'Ouchy. Rapport présenté à Monsieur J.-J. Mercier sur la Façade du projet d'aménagement n° III, Paris, juillet 1884 (AM).

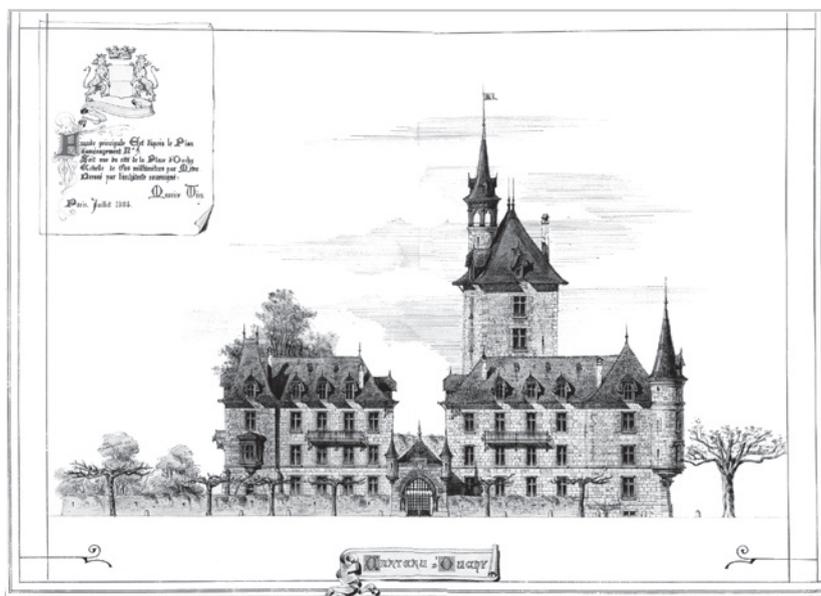


Fig. 3 — *Château d'Ouchy. Façade principale Est d'après le Plan d'aménagement N° 3. Soit vue du côté de la Place d'Ouchy, par Maurice Wirz, juillet 1884 (AM).*

Se référant à Viollet-le-Duc, il indique s'être inspiré de l'architecture de la première Renaissance française qui offre une ornementation simple, mais une silhouette mouvementée très pittoresque :

Il existe en France de nombreux exemples de châteaux qui servent de transition entre la demeure fortifiée des seigneurs du Moyen Age et le palais de campagne du commencement du XVI^e siècle. Toute proportion gardée, nous nous trouvons dans des conditions très analogues à celles des architectes du XVI^e siècle qui avaient à rendre habitable le château fort du XIII^e. [...] Il est clair qu'il ne peut s'agir que d'une interprétation, je ne viens, en aucune façon, vous proposer de bâtir un château Renaissance, non ! mais bien de nous inspirer de l'art de cette époque pour donner aux bâtiments d'Ouchy un cachet voulu, une allure particulière à laquelle il ne dépendra que de nous de conserver une couleur locale suisse, que j'estime absolument indispensable. Il me suffira de vous rappeler les constructions si pittoresques du Moyen Age

et de la Renaissance à Schaffhouse, Fribourg, Estavayer, etc. pour vous faire comprendre ce que j'entends par couleur locale³⁴.

Le maître de l'ouvrage renonce finalement aux locaux administratifs³⁵ et l'architecte développe à partir de la fin de l'année 1884 une proposition de quatre maisons à loyer, disposées en couronne autour de la tour³⁶ (fig. 4). En mars 1885, Mercier-Marcel l'informe toutefois qu'il souhaite surseoir à l'exécution du projet, craignant pour l'avenir du pays suite à l'introduction de la nouvelle loi fiscale. Partageant le même sentiment, Wirz se montre très compréhensif :

Etant donné la situation actuelle du pays et surtout le peu de sécurité qu'impose cet état de choses pour l'avenir, je comprends mieux que personne, les raisons qui vous ont fait prendre cette décision. Malgré le vif désir que j'avais de voir aboutir ce projet, je suis absolument de l'avis de ceux qui vous conseillent d'attendre ou même de renoncer complètement si les événements politiques ne changent pas de tournure. Je n'insiste pas sur le côté pénible de cette politique, je ne peux que constater les déplorables résultats³⁷.

3.2. Le projet et la réalisation de l'architecte Isoz

Mercier-Marcel renonce au projet élaboré par Wirz au printemps 1885 ; toutefois, il semblerait qu'à l'automne de la même année, un autre architecte travaille sur le sujet, car les archives de la famille renferment la copie de la lettre suivante, que Mercier-Marcel adresse à l'architecte lausannois Samuel Maget (1822-1887) en date du 19 octobre 1885 :

Vous serez surpris de la résolution que je prends de ne pas continuer l'étude du projet d'utilisation des bâtiments du château d'Ouchy à laquelle vous avez travaillé ces derniers temps et au sujet de laquelle nous devons avoir aujourd'hui une conférence que je dois vous décommander. Je trouve que l'affaire prend une trop grande importance et

34. *Ibid.*

35. Procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne, séance du 15 décembre 1884 (AVL).

36. Projet I : deux maisons à loyer et un bâtiment d'administration, septembre à novembre 1884 ; Projet II : quatre maisons à loyer, janvier 1885 à mai 1885.

37. Lettre de Wirz à Mercier-Marcel, 24 mars 1885 (AM).

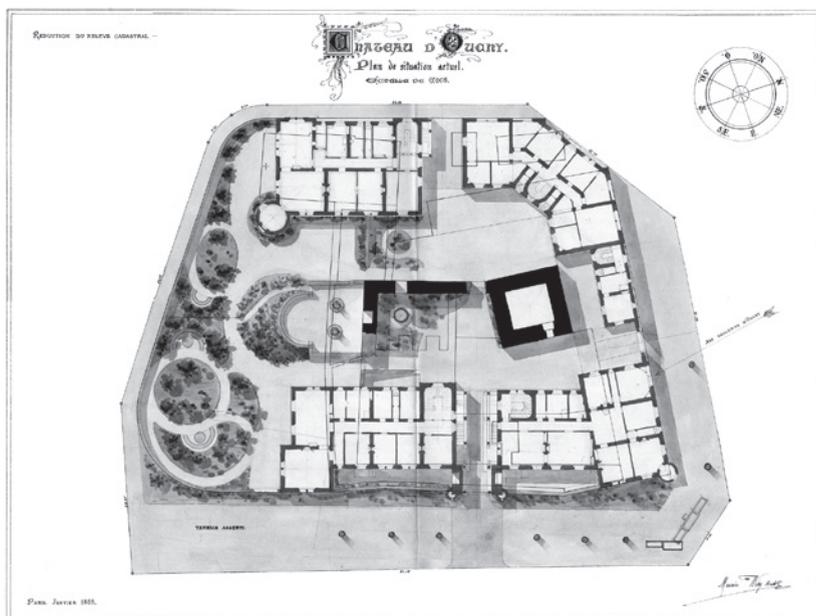


Fig. 4 — Château d'Ouchy, plan d'implantation et de distribution des bâtiments, par Maurice Wirz, janvier 1885 (dessiné sur la base du relevé cadastral) (AM).

qu'il est plus sage d'y renoncer dans les conditions où elle se présente surtout dans un moment où mes inquiétudes pour l'avenir de ce pays ne font qu'augmenter. Veuillez en conséquence ne pas poursuivre ce travail et m'envoyer votre note que je désire régler³⁸.

Au début de l'année 1886, Mercier-Marcel relance le projet de reconstruction du château dont la démolition a débuté en décembre 1885³⁹. Nous ne connaissons pas la raison de cette décision ni pourquoi il mandate cette fois Francis Isoz comme architecte. Les archives de la famille ne conservent pas de correspondance entre les deux hommes, à l'exception de quelques notes jointes aux plans. Par contre, dans la liasse des missives de Wirz à Mercier, s'est glissée une lettre qu'Isoz adresse à Wirz le 19 août 1884 et dans laquelle il écrit :

38. Copie d'une lettre de Mercier-Marcel à Samuel Maget, 19 octobre 1885 (AM).

39. Fonds Bridel : note manuscrite signée Jean-Jacques Mercier[-de Molin] (MHL).

Je désire beaucoup que votre client, pour l'affaire dont vous avez bien voulu me causer dernièrement, prit des renseignements sur ma personne auprès la Direction de la Caisse Hypothécaire Cantonale Vaudoise. J'ai travaillé à la construction des bâtiments de cette administration pendant 2 ans – 1878-1880 – et cela en me trouvant dans une position à peu près analogue à celle où je me trouverais pour l'affaire en question⁴⁰.

Or, l'auteur du bâtiment de la Caisse hypothécaire, qui se trouve à l'angle des rues du Grand-Pont et Haldimand, n'est autre que Samuel Maget⁴¹. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'Isoz a fonctionné en 1878 comme architecte d'exécution ou comme chef de chantier pour le compte de Maget et que Wirz, domicilié à Paris, lui aurait proposé de jouer le même rôle au château d'Ouchy. Ces deux lettres posent davantage de questions qu'elles n'offrent de réponses...

En février 1886, Francis Isoz fournit des reconstitutions établies à partir des vestiges de la résidence épiscopale que les démolitions ont mise au jour⁴² (fig. 5), ainsi qu'un projet de bâtiment néogothique en forme de L (fig. 6). Ce dernier abrite deux logements indépendants, l'un au sud et l'autre au nord-est; il est d'une emprise plus modeste que l'ensemble projeté par Wirz puisqu'il n'occupe que le terrain situé à l'est de la tour. Le logement méridional est particulièrement vaste. Au rez-de-chaussée, côté lac se trouve l'enfilade classique salle à manger, salon et petit salon. La cuisine prend place dans une annexe entre le bâtiment principal et la tour qui abrite un billard. Un cabinet de travail et deux chambres complètent ce niveau. A l'étage, on ne compte pas moins de sept chambres, deux cabinets et une salle de bains. L'ensemble est distribué par un hall majestueux ouvert sur deux étages avec galerie à colonnettes au premier. La partie nord-est abrite un logement de dimensions plus modestes, comprenant au rez-de-chaussée salon, salle à manger, boudoir et cuisine, et à l'étage, quatre chambres, trois cabinets et une salle de bains.

40. Lettre de Francis Isoz à Maurice Wirz, 19 août 1884 (AM).

41. *Rapport au Comité de surveillance et au Conseil général, Caisse hypothécaire cantonale vaudoise et Caisse d'épargne cantonale*, Lausanne, 1877. La Caisse hypothécaire devient le Crédit foncier vaudois en 1901.

42. Des observations archéologiques sont menées par Henri de Geymüller (1839-1909), architecte et ingénieur, spécialiste de l'architecture de la Renaissance; voir Fonds Henri de Geymüller (Département des manuscrits, BCU).

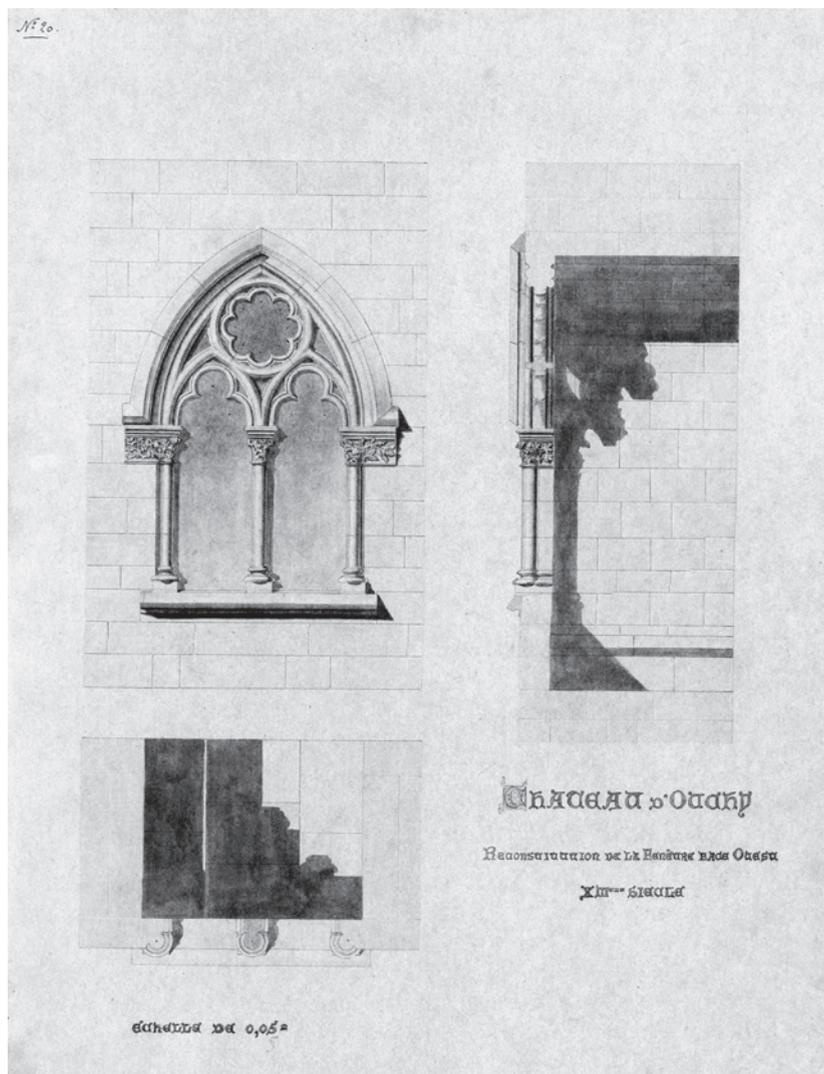


Fig. 5 — *Château d'Ouchy*. Reconstitution de la fenêtre face ouest. XIII^e siècle, par Francis Isoz, février 1886 (AM).



Fig. 6 — Château d'Ouchy, vue perspective, par Francis Isoz, février 1886 (AM).

Le projet évolue; la silhouette se simplifie et le programme change. C'est en définitive un hôtel qui est mis à l'enquête le 17 octobre 1888 (fig. 7); le permis de construire est délivré le 7 novembre 1888⁴³. La modification du programme est-elle liée à la décision de Mercier-Marcel

43. Procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne, séances des 17 octobre et 7 novembre 1888 (AVL).

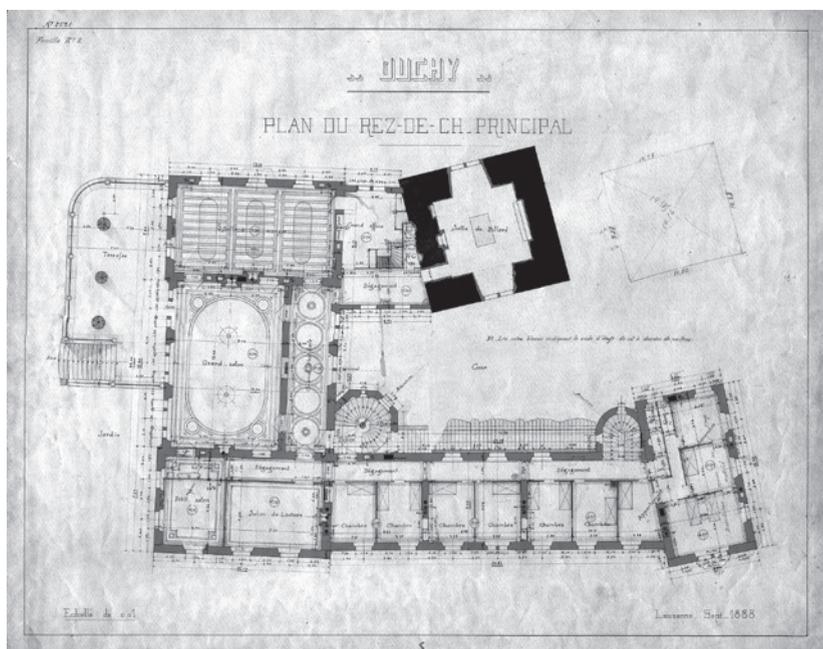


Fig. 7 — Ouchy. *Plan du rez-de-chaussée principal*, par Francis Isoz, septembre 1888 (AM).

de quitter la Suisse? Aurait-il dans un premier temps envisagé de résider dans le très vaste logement méridional, projet qu'il aurait abandonné suite à son départ au profit d'un programme plus rentable? Toujours est-il qu'à partir de 1885, la conjoncture s'améliore après une crise économique qui a duré une dizaine d'années. L'industrie des étrangers reprenant son essor, investir dans l'hôtellerie peut s'avérer lucratif.

Le chantier débute fin 1888 et s'étale sur presque cinq ans; il s'achève avec la transformation de la tour qui fait l'objet de plusieurs propositions (fig. 8). Elle est percée de nombreuses nouvelles baies, notamment au dernier niveau, transformé en restaurant panoramique. L'hôtel ouvre ses portes en 1893.

Les espaces communs sont situés au rez-de-chaussée principal qui accueille, dans le corps de bâtiment méridional, les espaces publics: salle à manger flanquée du «grand office»; grand salon s'ouvrant sur la terrasse; petit salon et salon de lecture à l'angle sud-est. Dans l'aile orientale, on compte six chambres d'hôtes; une septième fait partie de l'appartement du tenancier qui occupe l'aile nord. La tour abrite un billard. A l'étage, on ne compte pas moins de vingt et une chambres,

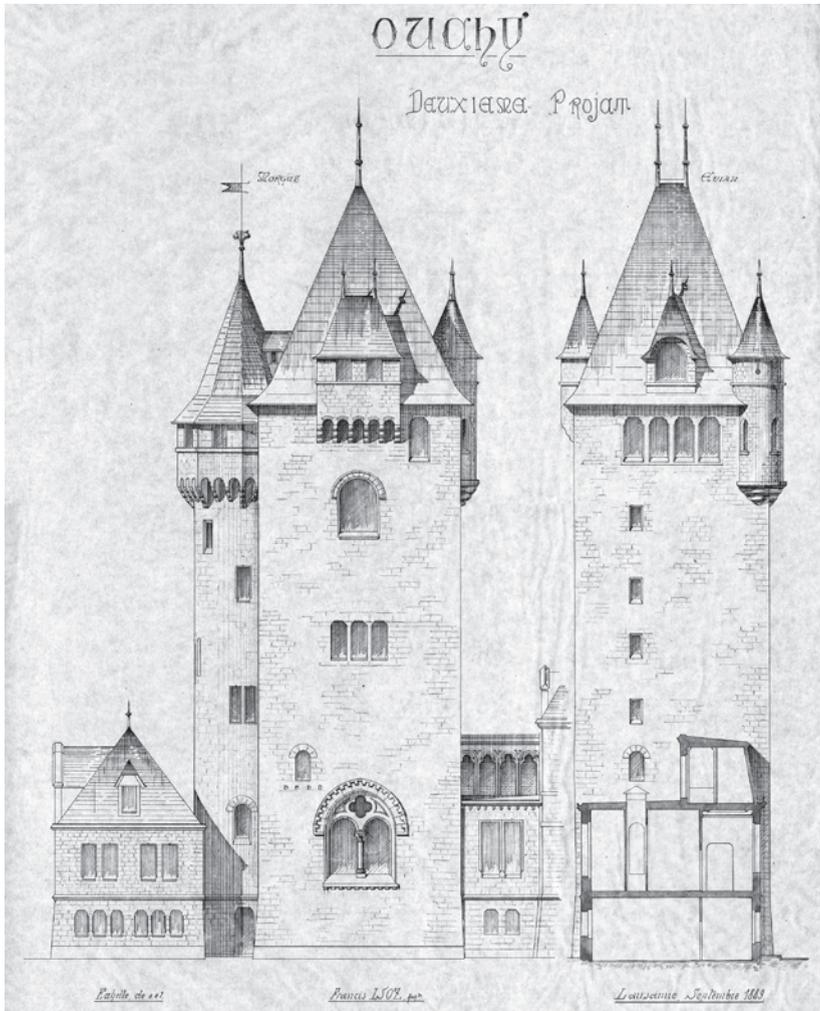


Fig. 8 — *Ouchy. Deuxième projet*, septembre 1889; Francis Isoz propose ici de flanquer la tour médiévale d'une tourelle d'escalier et d'échauguettes. Le projet réalisé intègre un escalier à vis en métal et un ascenseur dans la tour même (AM).

sans cabinet de toilette; les salles de bain sont reléguées, comme souvent à cette époque, au sous-sol. L'architecte a particulièrement soigné la décoration intérieure, tant au niveau du dessin qu'au niveau de l'exécution si l'on en juge la remarquable tourelle d'escalier hexagonale dont l'aménagement est toujours en place (fig. 9).

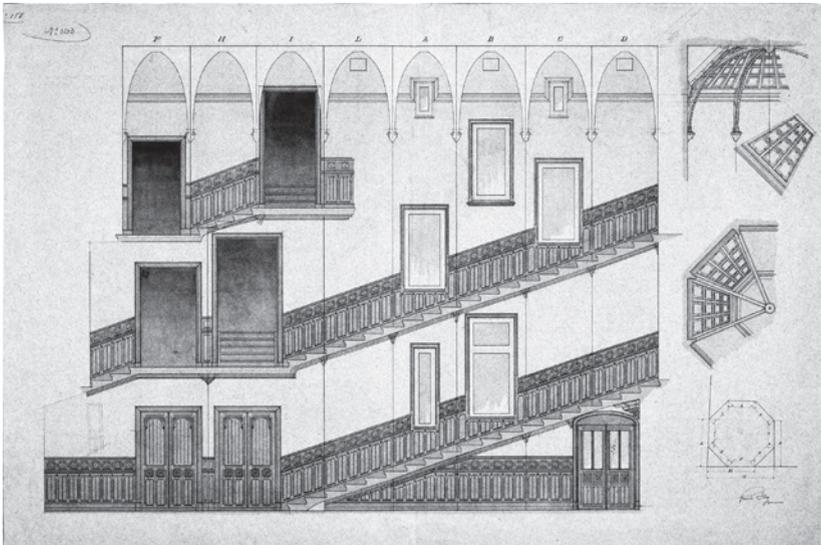


Fig. 9 — Élévation intérieure de l'escalier de la tour octogonale, montrant le détail des menuiseries (lambris et portes), du plafond en voûtes d'ogives à caissons peints et des consoles en stuc, par Francis Isoz, non daté. Ce décor est encore en place (AM).

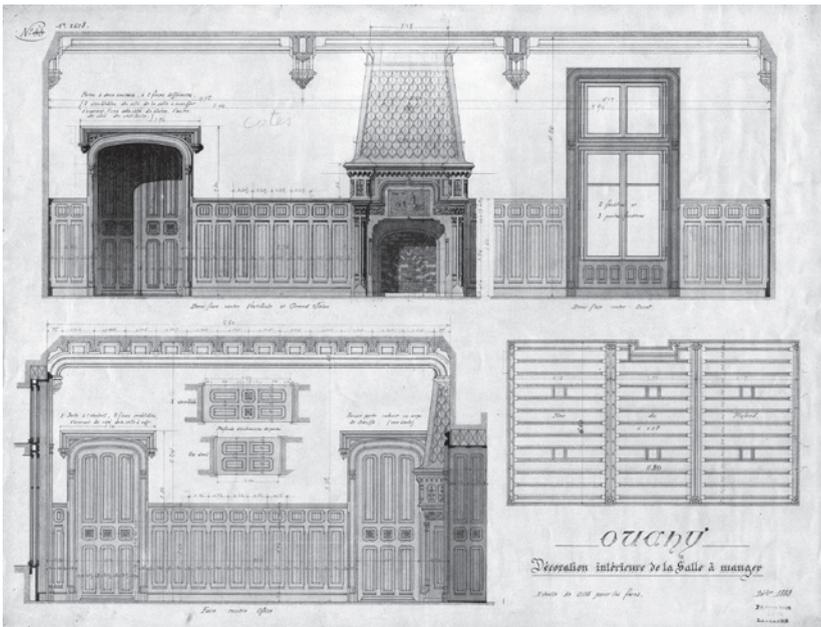


Fig. 10 — Ouchy. Décoration intérieure de la salle à manger, par Francis Isoz, décembre 1889. Cet aménagement a disparu (AM).

Les archives Mercier contiennent de nombreux plans de détails constructifs ou décoratifs (fig. 10). Ils montrent tous l'extrême soin de l'architecte qui a dessiné très précisément l'aménagement intérieur, l'appareil des baies (fig. 11), les balustrades en pierre ou les ferronneries des balcons, celles des appuis de fenêtres, des clôtures, du portail et de la marquise de l'escalier. Lorsque ces plans sont datés, ils s'échelonnent entre novembre 1888 et juin 1891.

Le Château d'Ouchy figure parmi les premiers hôtels de la région dont le style fait référence au Moyen Age. En effet, jusqu'au milieu des années 1890, c'est le néoclassicisme, comme au Beau-Rivage voisin, qui prévaut. Au tournant du siècle, le style « château » connaîtra une grande vogue. Le palace de Caux, inauguré en 1902, et l'hôtel Royal à Lausanne, ouvert en 1909, par exemple, empruntent au Moyen Age des motifs architecturaux pittoresques tels que tourelles, échauguettes et encadrements de fenêtre à accolade. Toutefois, ce décor est rapporté sur une typologie distributive commune à tous les grands hôtels qu'ils soient néobaroques, néoclassiques ou néogothiques et dont les caractéristiques générales sont : bloc longitudinal, multiplicité des balcons, salle à manger en annexe, grand hall. Même le palace de Saint-Moritz, chronologiquement proche de l'hôtel du Château d'Ouchy puisqu'édifié entre 1892 et 1897, se présente comme un énorme vaisseau surmonté d'éléments évoquant plus ou moins librement l'architecture castrale. A Ouchy, les signes distinctifs de l'architecture hôtelière sont absents : les façades sont avares de balcons, la salle à manger est incluse dans le bâtiment, il n'y a pas de hall. Le plan organisé en deux ailes principales se joignant à angle droit autorise par contre un grand développement de la façade et par conséquent un grand nombre de chambres avec vue sur le lac et les montagnes.

Quelle est la part du maître de l'ouvrage dans le recours au style néogothique ? Grâce à la première lettre de Wirz, on sait que Mercier-Marcel désire une architecture en harmonie avec les bâtiments anciens, en l'occurrence la tour. Il a probablement un certain goût pour le Moyen Age et la première Renaissance puisque c'est aussi à ces périodes qu'Isoz se réfère lorsqu'il dessine en 1895 l'immeuble-enseigne de la famille, la maison Mercier au Grand-Chêne. Ce bâtiment de onze niveaux, que ses contemporains ont surnommé « skyscaper », présente une silhouette asymétrique et pittoresque ; s'y mêlent à l'extérieur styles néogothique et renaissant, tandis que le vestibule est néoclassique.

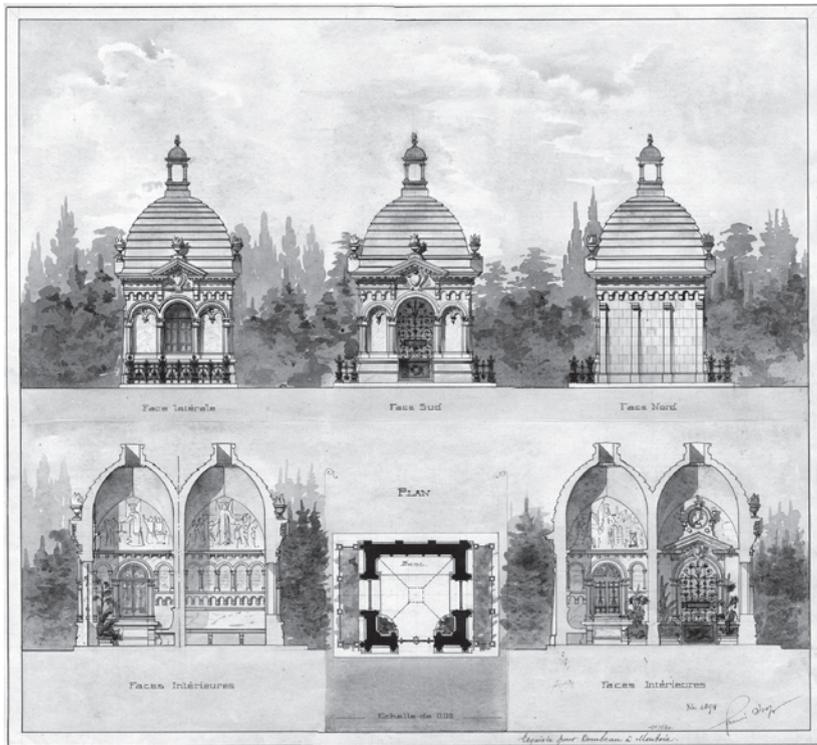


Fig. 12 — *Esquisse pour tombeau à Montoie*, par Francis Isoz, décembre 1894 (AM).

4. *La dernière maison*

La confiance que le maître de l'ouvrage témoigne à son architecte à partir du chantier d'Ouchy est attestée par une commande modeste, mais hautement symbolique, celle du tombeau familial, la dernière maison en somme. Depuis le XIX^e siècle, « les maisons des morts (riches) sont [...] construites par des architectes, comme les maisons des vivants. Au Père-Lachaise, on trouve par exemple des maisons des morts signées par des architectes illustres comme Labrouste, Baltard (tombeau d'Ingres), Visconti, Viollet-le-Duc »⁴⁴. A Lausanne, l'architecte Alphonse Laverrière dessinera non seulement le cimetière du Bois-de-Vaux mais

44. M. Ragon, *L'espace de la mort*, p. 48.

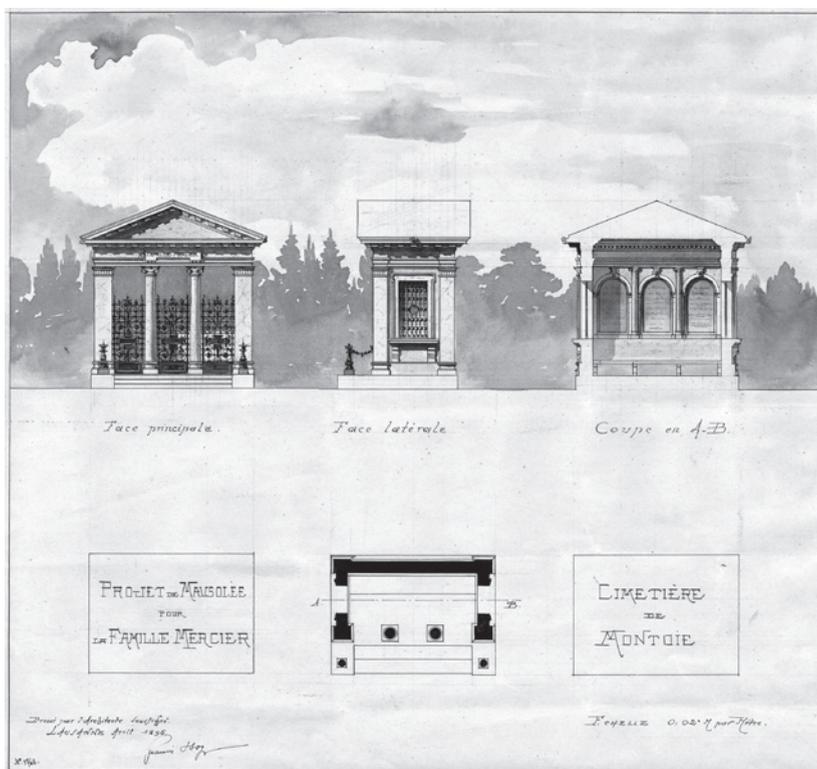


Fig. 13 — *Projet de mausolée pour la famille Mercier*, par Francis Izoz, avril 1895 (AM).

aussi quelques-unes de ses tombes, comme celle du baron de Coubertin en 1938-1939 ou celle de son épouse Adèle en 1947.

C'est à la suite du décès de son épouse Laure en avril 1894 que Mercier-Marcel envisage cette réalisation. Le premier projet d'Izoz, une véritable chapelle de style romano-byzantin, remonte à décembre de cette année-là (fig. 12) ; il sera suivi de deux autres propositions, l'une néogrecque et l'autre néoromane (fig. 13) ; leurs dimensions et leur ornementation vont decrescendo et le monument finalement réalisé en 1896 au cimetière de Montoie est d'une simplicité néoromane qui sied au protestantisme d'obédience libriste des Mercier⁴⁵ (fig. 14). Comme au

45. L'édicule a disparu au moment du transfert de la concession familiale au cimetière du Bois-de-Vaux.

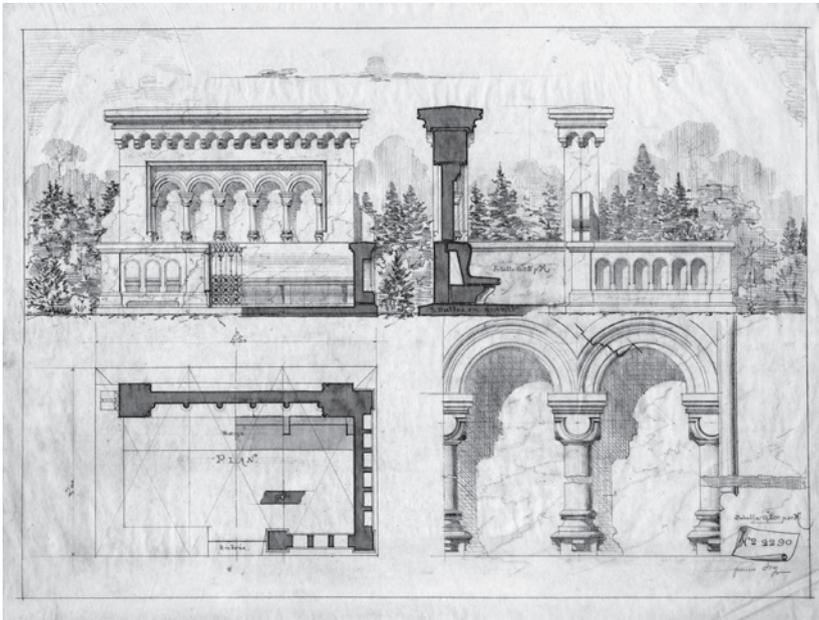


Fig. 14 — Projet de tombeau, par Francis Isoz, probablement août 1895. C'est ce modèle qui sera réalisé (AM).

château d'Ouchy, l'architecte dessine le petit édicule dans ses moindres détails.

5. Des entrepreneurs éclectiques

Malgré ces trois exemples, le château devenu hôtel, l'immeuble et le tombeau où la référence au Moyen Age est très présente, aucune réelle constante stylistique ne se dégage des diverses œuvres conçues par Francis Isoz pour Jean-Jacques Mercier-Marcel. Au vu de la documentation disponible, il ne semble pas que le maître de l'ouvrage impose sa vision à l'architecte, même s'il paraît présenter une prédilection pour cette période historique. Au château d'Ouchy, les emprunts historiques sont conditionnés par l'environnement et à Montoie par les usages en vigueur, l'architecture néoromane étant très appréciée pour les monuments funéraires. La maison du Grand-Chêne par contre se démarque des immeubles de rapport contemporains, par son style et surtout par ses

dimensions. Mercier-Marcel agit, comme son architecte, en éclectique. Si constante il y a, elle se trouve dans un recours systématique aux procédés constructifs les plus novateurs – planchers en poutraison métallique à Ouchy, béton armé au Grand-Chêne – qui témoigne de l'esprit d'entreprise des deux personnages, mais ceci est une autre histoire...

Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL
Historienne de l'architecture,
Collaboratrice aux Archives de la construction moderne EPFL

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

Acm	Archives de la construction moderne
ACV	Archives cantonales vaudoises
AM	Archives de la Fondation de famille Jean-Jacques Mercier-de Molin
ATS	Agence télégraphique suisse
AVL	Archives de la ville de Lausanne
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne
<i>BTSR</i>	<i>Bulletin technique de la Suisse romande</i>
Cie L-O	Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret
MHL	Musée historique de Lausanne
<i>SBZ</i>	<i>Schweizerische Bauzeitung</i>
SIA	Société des ingénieurs et des architectes
SVIA	Société vaudoise des ingénieurs et des architectes

Sources

- BRUN, Carl, *Schweizerisches Künstler-Lexicon*, Frauenfeld, 1908.
Feuille d'Avis de Lausanne, 8 novembre 1910.
Indicateur des Adresses de la Ville de Lausanne, Lausanne, Impr. L. Corbaz
& Comp., 1880.
JOËL, Louis, « Rapport sur les travaux projetés à Ouchy », *Journal des
Tribunaux*, 16 (15 août 1857), p. 372-376.

Etudes

- BARBEY, Gilles, GERMANN, Georg, GUBLER, Jacques et NEUENSCHWANDER FEIHL, Joëlle, « Lausanne », in *INSA 5: Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, Berne, Société d'histoire de l'art en Suisse, 1990, p. 225-383.
- GRANDJEAN, Marcel, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, t. I, *La ville de Lausanne*, Bâle, Birkhäuser, 1965.
- HUMAIR, Cédric, « Tourisme et technologies de transport dans l'arc lémanique: le cas du premier funiculaire à câble suisse entre Lausanne et Ouchy (1869-1914) », *Revue Historique Vaudoise*, 114 (2006), p. 213-225.
- , « Ville, tourisme et transport: la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Ouchy (1869-1914) », *Entreprises et histoire*, 47 (2007), p. 11-25.
- LOYER, François, « Ornement et caractère », in *Le siècle de l'éclectisme. Lille 1830-1930*, Paris/Bruxelles, Ed. du Moniteur/Ed. des Archives d'architecture moderne, 1979, p. 65-104.
- MESTRAL, Aymon de, « Jean-Jacques Mercier-Marcel », in *Pionniers suisses de l'économie et de la technique*, t. 4, Zurich/Bienne, Institut de recherches économiques/P. Boillat, 1958, p. 9-30.
- NEUENSCHWANDER FEIHL, Joëlle, « Lausanne, la Vallée du Flon ou l'industrie au creux de la ville », in *Il était une fois l'industrie*, dir. Marc-A. Barblan, Genève, Association pour le patrimoine industriel, 1984, p. 50-63.
- , « Le château d'Ouchy: un vestige recyclé », in *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*, Lausanne, Catalogue d'exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1998, p. 29-32.
- , « Ouchy: du hameau médiéval à la station de villégiature », in *L'hôtel d'Angleterre à Lausanne. Histoire et architecture*, Lausanne, Payot, 2002, pp. 19-35.
- , « Naissance et développement de la villégiature à Ouchy », in *Beau-Rivage Palace, histoire(s)*, dir. Nadja Maillard, Lausanne/Gollion, Fondation de la famille Sandoz/In Folio, 2008, p. 186-210.
- RAGON, Michel, *L'espace de la mort. Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires*, Paris, Albin Michel, 1981.

RUEDIN, Pascal, *Le château de la famille Mercier-de Molin à Sierre. Histoire et collections d'une dynastie bourgeoise en Suisse au début du XX^e siècle*, Sierre, Editions Monographic, 1998.

Crédits photographiques

Fig. 1 :

MESTRAL, Aymon de, « Jean-Jacques Mercier-Marcel », in *Pionniers suisses de l'économie et de la technique*, tome 4, Zurich/Bienne, Institut de recherches économiques/P. Boillat, 1958.

Fig. 2 :

Bulletin technique de la Suisse romande, 36 (1910), planche 11.

Fig. 3 à 14 :

Archives de la Fondation de famille Jean-Jacques Mercier-de Molin.